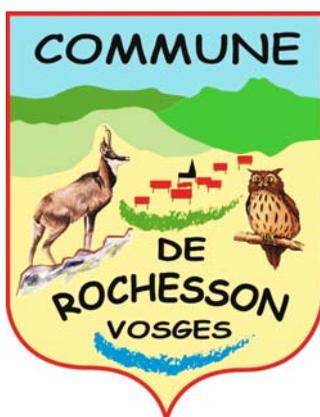


# LE FEUILLET

Mensuel d'information gratuit

N° 203

Octobre 2020



Édité par la mairie de Rochesson – Vosges

Téléphone : 03 29 61 78 18

Internet : [rochesson.free.fr](http://rochesson.free.fr)

Email : [mairie-de-rochesson@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-rochesson@wanadoo.fr)

# ÉDITORIAL

## **Le sentier pédestre « Au fil de l'eau »**

Partant d'une idée toute simple « relier l'Eglise au Cimetière sans passer par la route » le projet du sentier s'est mis en place.

Bien commencés les travaux ont subi les aléas de la météo et malheureusement la Covid 19 a brutalement stoppé l'avancée de la réalisation. La roue à augets, la ruche pédagogique n'ont pu être mises en place qu'à la fin de cet été.

Cependant, dès l'apparition des jonquilles, vous avez été nombreux à profiter de ce havre de paix qui longe notre rivière. Au plus fort de la canicule la fraîcheur de l'eau a rendu les enfants heureux et de nombreux pique-niques ont été organisés par les familles. Les panneaux pédagogiques sont une mine de renseignements.

L'inauguration officielle à destination des financeurs aura lieu prochainement. En raison des règles sanitaires imposées, nous sommes obligés de limiter le nombre d'invités. Nous regrettons de ne pas pouvoir accueillir davantage de Rochenats.

Il faut toutefois rappeler que ce sentier est strictement interdit aux 2 roues et que les chiens doivent être tenus en laisse, leurs maîtres ayant en poche le sachet nécessaire à la propreté des lieux.

Nous souhaitons à toutes et à tous de belles balades familiales ou amicales sur ce sentier. Bientôt les couleurs de l'automne lui donneront un autre visage.

Un grand merci à André LEJAL, qui, lors du mandat précédent, a mené à bien ce beau projet !

Le conseil municipal

# **LA VIE MUNICIPALE**

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2020**

### **AFFAIRES SCOLAIRES et PERISCOLAIRES**

- L'effectif des élèves est de 55 élèves à la rentrée de septembre 2020.
- Le conseil municipal fixe la dotation en fournitures scolaires pour l'année scolaire 2020/2021
- Prise en charge totale des cartes de bus des élèves domiciliés à Rochesson qui fréquentent le collège de Vagney (transféré à Saulxures-sur-Moselotte). Les parents concernés devront donner la copie de la carte de bus et un relevé d'identité bancaire.
- Prise en charge des frais de transport pour les activités sportives de l'école de Rochesson pendant l'année scolaire 2020/2021.
- Cantine et garderie périscolaire : l'accueil est assuré par Corinne AUBERT et Thérèse CREVOLA.

### **AFFAIRES DIVERSES**

- Cotisation annuelle au conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) au titre de l'année 2020.
- Le marché de voirie est attribué à l'entreprise Molinari de Cornimont.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2020**

### **AFFAIRES FORESTIERES**

- Il valide la demande d'aide de l'État pour l'exploitation et la commercialisation des bois scolytés, pour un volume de 520 m<sup>3</sup>. Le dossier est instruit par l'ONF.
- Les grumes de résineux situées aux Charmes seront façonnées et mis en billons pour mise en vente.

## **AFFAIRES DIVERSES**

- Location du centre municipal et de la cantine/garderie pour les activités des associations : Club des retraités, Assoupline, Wu Ji, et Chouet'info, pour la saison 2020/2021, avec un protocole sanitaire spécifique.
- Vente du lot n°2 en continuité du chemin de la Revaude à M. Quentin LE JANNOU et Maï-Fun MOUGIN pour la construction de leur résidence principale, au tarif de 25 €/m<sup>2</sup>. Le lot n°1 reste disponible, spécifiquement pour résidence principale.
- Le conseil municipal valide le projet de conseil municipal des jeunes. Le journal mensuel « Le Feuillet » indiquera toutes les modalités de sa mise en place.
- Location de terrain communal cadastré Section A n° 245 et 242 (en partie) au lieudit « Au Patureau », à M. Guillaume EVROT et M<sup>me</sup> Camille MOUGENOT, pour aisance personnelle.
- Avenant au contrat de location de terrain communal à Mme Fabienne JACQUOT : suppression de la parcelle n°A 245 « Au Patureau ».
- Renouvellement de concession de source à M<sup>me</sup> Élisabeth GERARD
- Participations syndicales 2020 : Parc des Ballons : 1 140.20 €, Syndicat scolaire du ban de Vagney : 3 141 €
- Avis favorable concernant les demandes d'adhésion de collectivités aux compétences « réhabilitation » et « entretien » proposées par le syndicat départemental d'assainissement non collectif.
- Suite au sinistre, les feux tricolores avec un module sonore ont été réinstallés, afin de sécuriser le passage piétonnier situé en face de l'école primaire.
- Lecture des remerciements des associations locales pour le versement de la subvention communale annuelle.

### **PERMIS DE BOIS EN FORET COMMUNALE**

Les demandes sont à formuler en mairie.

Tarif : 25 € pour 15 stères de bois.

Contact pour la localisation de la coupe :

Vincent GERARD au 06.71.85.62.79

# ELAGAGE

« Orange » informe : afin de prévenir les dommages des lignes aériennes téléphoniques dus aux chutes des arbres et à l'usure par frottement des arbres, les propriétaires riverains des lignes doivent procéder à leurs frais aux travaux d'élagage.

En cas de dommages causés aux câbles :

- 1) Vous engagez votre responsabilité civile. A ce titre, vous serez facturé du montant des réparations.
- 2) Vous êtes également passible d'une amende de 1 500 € par câble endommagé au titre de l'article L.65 du code des Postes et télécommunications électroniques.

Le bon fonctionnement du réseau téléphonique est l'affaire de tous. Câbles décrochés, poteaux endommagés, équipements techniques hors service ou vandalisés... si vous constatez un dégât, signalez-le aux équipes d'Orange.

- A partir de votre smartphone : téléchargez l'application 1013, prenez une photo de l'incident, précisez l'adresse exacte et la nature des dégâts

- A partir de la ligne fixe en appelant le 1013

- A partir du WEB VIA 1013.fr ou bien VIA orange.fr Rubrique ASSISTANCE

Dans ces deux derniers cas, relevez le numéro mentionné sur l'étiquette bleue apposée sur le poteau pour faciliter la localisation de l'incident.

**LA FORÊT** est un bien commun où promeneurs, chasseurs, sportifs, bûcherons et autres se côtoient.

Respectons-nous et respectons-la.

Ramassons nos déchets... et ceux des autres.

Présences :

- **Société de chasse de Rochesson** en forêt communale :

Une journée, le dimanche 27 septembre 2020,

Puis du 15 octobre 2020 au 31 janvier 2021 en battue, les dimanches et éventuellement les samedis

Et en individuel du 1<sup>er</sup> février au 28 février 2021.

- **Société de chasse "Saint Hubert de Noiregoutte" :**

Du 15 octobre 2020 au 31 janvier 2021 les jeudis et dimanches et les samedis 14 novembre et 6 décembre 2020.

## **LA VIE ASSOCIATIVE**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CLUB INFORMATIQUE ROCHENAT « CHOUET'INFO » :**

Vendredi 9 octobre à 18h30 à la salle des Fêtes

### **L'ASSOULINE**

Reprise des cours à Rochesson depuis le 28/09 le lundi de 14h30 à 15h30 le mardi de 19h à 20 h

### **OPERATION BRIOCHES**

En raison des risques sanitaires la vente de brioches n'aura pas lieu cette année. Afin d'apporter une aide financière à l'ADAPEI qui soutient les personnes handicapées et leurs familles, le CCAS fera don d'une somme de 200 €.

### **REPAS DES AÎNÉS**

Afin de ne pas faire prendre de risques aux personnes habituellement invitées, le traditionnel repas est annulé. L'équipe du CCAS est désolée de cette situation. Une compensation sera proposée en fin d'année.

## **ÉTAT CIVIL**

### **DÉCÈS :**

Christian Georges André DEFRANOUX, né à Rochesson le 24 mai 1938, décédé à Remiremont le 26 août 2020

### **MARIAGE :**

Le 26 septembre 2020, mariage de Patrick MANGEL avec Sylvie ZAHM, tous deux domiciliés 12, chemin de la Fesnel à ROCHESSON

### **LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS D'OCTOBRE**

3 & 17	Bibliothèque de 10h15 -11h30
9	Assemblée Générale Chouet'info 18h30 Salle des fêtes